Minimart 10/4/86

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT
B.P. 73 KIGALI

Kigali, le 04 AVR. 1986

N° 738../08/02.11.2/86

A traiter par
Date
N° Classement

8/4/86
6468/08

Monsieur(Madame) GASIGWA Stanton..
C/O ELECTROGAZ.....
B.P. 537 KIGALI.....

Objet: Permis d'exploitation.

Station d'essence à Ntendezi
Commune Karengera
CYANGUGU

Monsieur .....

Suite à votre lettre .....du..3-4-86 .....relative à une demande de permis d'exploitation pour l'activité dont l'objet en marge, j'ai l'honneur de vous faire parvenir.

- quatre formulaires de damande de permis d'exploitation ;
- quatre formulaires d'avis au public qui annoncent l'ouverture de l'enquête de commodo et incommodo ;
- et quatre formulaires pour le procès-verbal de cloture l'enquête.

Les formulaires de demande de permis sont complétés par l'exploitant et contresignés par le Préfet de Préfecture du ressort de l'établissement qui reçoit la demande et effectue l'enquête de commodo et incommodo et ainsi remplit les deux types de modèles.

Le permis d'exploitation vous sera délivré quand le Préfet nous remettra le dossier complet après la clôture de l'enquête et lorsque, de leur part, les services tenhniques concernés de l'Inspection de l'Hygiène et du Travail nous feront parvenir leur avis dans un délai réglementaire prévu dans l'article 5 de l'Ordonnance n° 41/78 du 28 mai 1956 relative aux établissements dangéreux, insalubres ou incommodes.

Veuillez agréer, Monsieur, Madame/... ..... l'assurance de ma considération distinguée.

Copie pour information à :

Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI.

Monsieur le Ministre de la Santé
Publique et des Affaires Sociales
KIGALI.

Monsieur le Ministre de la Finction
Publique et de la Formation Professionnelle
KIGALI.

Monsieur le Préfet de
Préfecture ..de.....
CYANGUGU
.....

POUR LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT
NGIRIRA Mathieu.
SECRETAIRE GENERAL
NKUNDIYAZE Boniface